



Conseil communal
de Noville

EXTRAIT

du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

Séance du 11 décembre 2020

Présidence : Yves Pellet

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° 05.2020, du 09 novembre 2020, relatif au budget de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2020,
- ayant entendu le rapport de la Commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

Sous réserve de dispositions légales nouvelles :

1. **d'adopter** le budget de fonctionnement 2021 tel que présenté et bouclant sur un excédent de charges de CHF 43'331.65;
2. **de prendre acte** du budget d'investissement 2021 tel que présenté, d'un montant total de CHF 2'763'000.00.

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à la majorité. Il n'y a pas d'avis contraire, 1 abstention.

Noville, le 11 décembre 2020

Extrait conforme.

L'attestent :

Le Président .

Y. Pellet



La Secrétaire :

E. Bernard